

BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DE PHILATÉLIE

Dominique HARDY  
de l'Académie de philatélie

LES DISTRIBUTEURS PRIVÉS  
D'IMPRIMÉS  
DES ORIGINES À 1938



# SOMMAIRE

## PREMIÈRE PARTIE

### LEUR HISTOIRE, LEUR ORGANISATION

<b>1</b>	<b>LES MESSAGERIES</b>	<b>P 12</b>
<b>2</b>	<b>LES ORIGINES DES DISTRIBUTEURS</b>	<b>P 15</b>
	2.1 La distribution du courrier dans les villes	P 16
	2.2 Les Petites Postes	P 16
	2.3 Les autres moyens de distribution des correspondances dans les villes	P 20
	2.4 La Corporation des <i>Colporteurs et Distributeurs</i>	P 21
	2.4.1 Les Colporteurs	P 22
	2.4.2 Les Distributeurs	P 25
	A) Sur la voie publique	P 25
	B) À domicile	P 26
	2.5 Une seule législation en 1849	P 26
	2.6 La poste n'a pas le monopole de la distribution des imprimés	P 28
	2.7 En conclusion sur l'origine des distributeurs	P 28
<b>3</b>	<b>LES PRINCIPALES PÉRIODES D'ACTIVITÉ</b>	<b>P 31</b>
	3.1 L'apogée	P 31
	3.2 Le déclin	P 32
	3.3 Le renouveau	P 34
<b>4</b>	<b>LES LIMITES TERRITORIALES</b>	<b>P 35</b>
<b>5</b>	<b>LES RELATIONS AVEC LA POSTE ET L'ADMINISTRATION</b>	<b>P 38</b>
	5.1 Des accords avec la poste	P 38
	5.2 Les distributions interdites par l'Administration	P 40
	5.2.1 La distribution des lettres	P 40
	5.2.2 Les imprimés interdits de distribution par l'Administration	P 43
	A) Les imprimés électoraux	P 43
	B) Les imprimés portant atteinte aux bonnes mœurs	P 47
	C) Les imprimés sans nom d'auteur	P 48
	D) La distribution de papiers non timbrés	P 48
	E) La distribution d'imprimés comportant un faux timbre imprimé ou collé	P 50

5.3	Les envois par la Poste	P 53	
5.3.1	Les villes concernées	P 53	
5.3.2	Les premiers plis envoyés par la poste	P 55	
	A) Les Petites Postes	P 55	
	B) Le premier envoi par la poste	P 55	
5.3.3	Les différents cas d'envois à prix réduit par la poste	P 56	
	A) Les envois affranchis par des timbres	P 57	
	B) Les envois affranchis en numéraire	P 74	
5.3.4	Des prestations facturées	P 80	
<b>6</b>	<b>DES MARQUES OBLIGATOIRES</b>		<b>P 85</b>
<b>7</b>	<b>LE TRANSPORT PAR CORBILLARD</b>		<b>P 87</b>
<b>8</b>	<b>LES SERVICES SPÉCIFIQUES PAR EXPRÈS OU PRESSÉ</b>		<b>P 94</b>
8.1	L'origine du service officiel	P 94	
8.2	Le service par exprès des distributeurs privés	P 95	
8.3	Les villes ayant disposé d'un service par exprès	P 96	
8.4	Les marques par EXPRÈS	P 103	
8.5	Les services des plis pressés	P 104	
8.6	Les griffes PRESSÉ ou PRESSÉE	P 104	
<b>9</b>	<b>LES DIFFÉRENTS TYPES DE DISTRIBUTEURS</b>		<b>P 107</b>
9.1	Les professionnels	P 107	
9.2	Une profession d'appoint	P 115	
9.3	Les pompes funèbres	P 118	
	9.3.1 La fourniture des lettres de décès	P 118	
	9.3.2 L'imprimerie intégrée à la société	P 120	
	9.3.3 Impression et distribution de lettres de deuil	P 120	
9.4	Les ciriers nantais	P 122	
<b>10</b>	<b>LES ANALOGIES AVEC LA POSTE</b>		<b>P 124</b>
10.1	Les noms	P 124	
10.2	Les uniformes	P 126	
10.3	Des marques apposées par les distributeurs	P 129	
	10.3.1 La première marque commerciale	P 129	
	10.3.2 Les dernières marques recensées	P 131	
10.4	Un service réalisé avec exactitude, promptitude et célérité	P 132	
10.5	Un cas particulier, la société S.C.P.	P 134	
10.6	Les plis semblant être distribués par le facteur	P 135	
	10.6.1 Des plis avec un vrai timbre « oblitéré »	P 135	
	10.6.2 Des plis « affranchis » avec un simili-timbre	P 142	
	10.6.3 Des similis-entiers	P 144	
	10.6.4 Des similis-télégrammes	P 151	
	10.6.5 Des similis-pneumatiques	P 153	
	10.6.6 Des marques sans timbre pour tromper le destinataire	P 154	

## DEUXIÈME PARTIE

### LES DISTRIBUTEURS PAR RÉGION

<b>Introduction</b>	<b>P 157</b>
1. Auvergne-Rhône-Alpes	<b>P 159</b>
2. Bourgogne-Franche-Comté	<b>P 217</b>
3. Bretagne	<b>P 225</b>
4. Centre-Val de Loire	<b>P 233</b>
5. Corse	<b>P 245</b>
6. Grand Est	<b>P 247</b>
7. Hauts-De-France	<b>P 261</b>
8. Île-de-France	<b>P 281</b>
9. Normandie	<b>P 473</b>
10. Nouvelle-Aquitaine	<b>P 482</b>
11. Occitanie	<b>P 552</b>
12. Pays de la Loire	<b>P 598</b>
13. Provence-Alpes-Côte d'Azur	<b>P 633</b>

### ANNEXES

#### RÉPERTOIRE

Villes citées	<b>P 666</b>
Distributeurs cités	<b>P 670</b>

<b>SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>P 682</b>
---------------------------------	--------------

### 2 LES ORIGINES DES DISTRIBUTEURS

Presque tous les écrits sur ce sujet datent l'apparition des distributeurs vers 1840, premières dates vues des marques de ces sociétés.

En fait, l'apposition de marques privées au tampon sur les correspondances avant 1840 n'étant pas répandue et non obligatoire, cela explique sûrement pourquoi elles ne sont pas connues avant cette date, mais ce n'est pas pour cela que les distributeurs n'existaient pas depuis longtemps...

De plus, on peut se demander, si ces sociétés avaient vu le jour vers 1840, quelle en serait la raison ?

Seule, la loi sur la presse de 1848 pourrait justifier leur création dans un cadre légal plus développé.

Peut-être, tout simplement, que certaines existaient auparavant, mais ne disposaient pas de marques spécifiques...

C'est ce qui ressort, en tout état de cause, de ce qui suit.



*Journal Le Messager, 1868.*

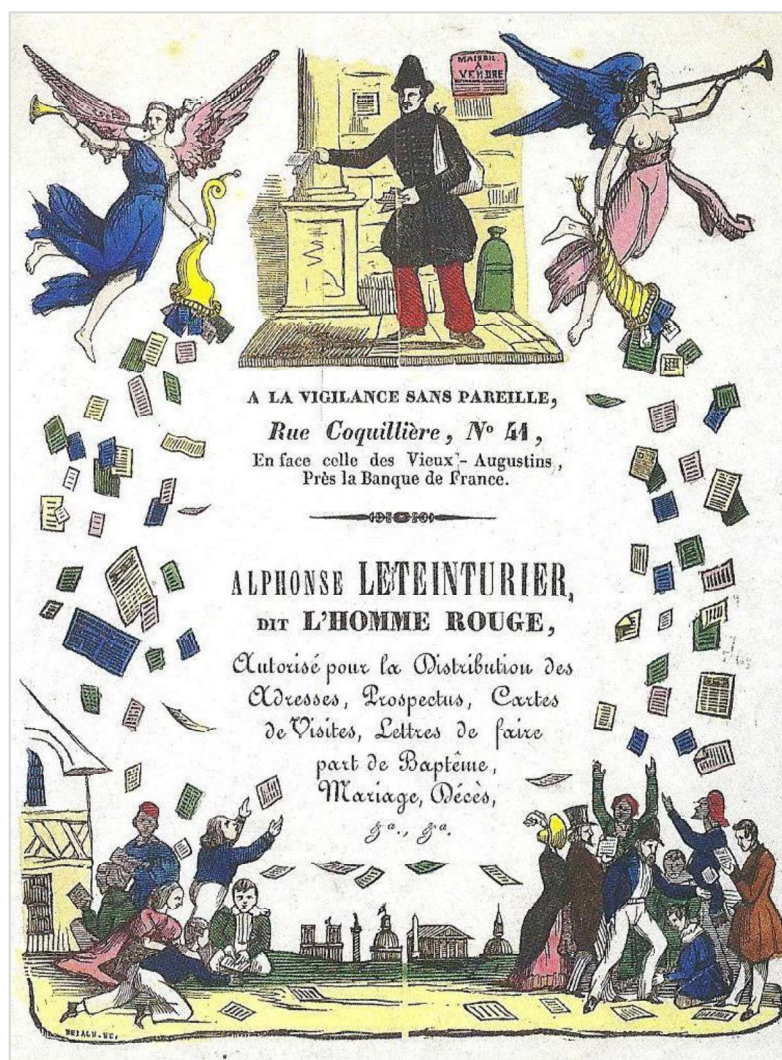
### 2.4 La corporation des *Colporteurs et distributeurs*

L'hypothèse la plus vraisemblable, car plus conforme aux us et coutumes de l'époque, est que cette « nouvelle activité » de distribution d'imprimés n'était, en fait, que l'extension de métiers existants auparavant.

Une corporation regroupant les *colporteurs*, *crieurs*, *afficheurs* et *distributeurs* existe déjà au XIV<sup>e</sup> siècle. Elle était très importante au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans le code de la librairie publié en 1744, cette corporation est citée et il est noté que celui-ci reprend des textes depuis l'an 1332 ayant trait à cette profession.

Si les crieurs et afficheurs ne nous concernent pas, les colporteurs et les distributeurs « distribuèrent » des imprimés sous différentes formes.



*Le Distributeur de prospectus, vers 1830. Prospectus gravé par Delaju.*<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Collection Ville de Paris. Bibliothèque Forney. Reproduction sur une carte postale moderne. Dimensions de l'original 22 x 18 cm.

## PREMIÈRE PARTIE

Les imprimés d'origine rurale et envoyés d'un bureau de distribution sont très rares.



Envoi du 11 juin 1862, d'un faire-part du 27 mai d'origine rurale avec marque **OR**, rattaché au bureau de distribution de Les Quatre chemins de l'Oie pour Les Essarts dans la même circonscription.<sup>1</sup> Société **Pérocheau**.<sup>2</sup>

- Pour une autre circonscription

### Envoi sous pli ouvert

- Tarif du 1<sup>er</sup> août 1856 (Loi du 25 juin 1856)
- Envoi d'un faire-part de bureau à bureau : 10 c



Envoi d'un faire-part de Royan à Niort du 21 octobre 1864, arrivé le 22 octobre 1864.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Le pli aurait dû être annulé par le timbre à date suivant délibération du Conseil des Postes du 5 octobre 1860.

<sup>2</sup> Voir page 617.

<sup>3</sup> Le pli aurait dû être annulé par le timbre à date suivant délibération du Conseil des Postes du 5 octobre 1860. Voir page 612.

## PREMIÈRE PARTIE

- **Les envois sous bande avec timbre à date Imprimés PP.**

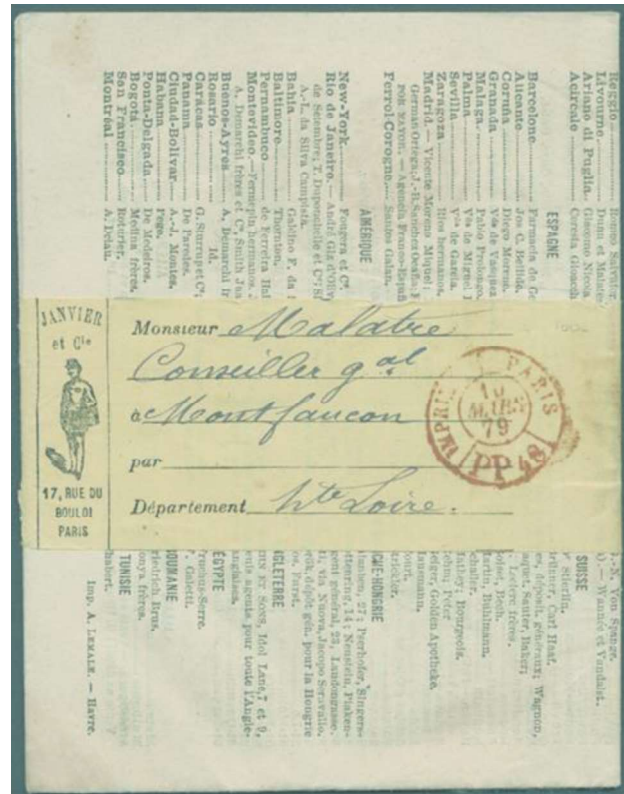
Les imprimés envoyés sous bande identifiables avec une marque PP ne sont pas courants, car peu de distributeurs indiquaient le nom de leur société sur les bandes.

Nous avons référencé quelques sociétés, dont Janvier et C<sup>ie</sup> qui a vu sa forme juridique et son actionariat évoluer en peu d'années pour se réunir ensuite avec Bonnard et Bidault puis Bonnard Bidault Janvier & C<sup>ie</sup>, Audbourg & C<sup>ie</sup> réunis !

- **Janvier et C<sup>ie</sup><sup>1</sup>**

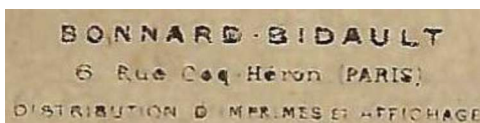
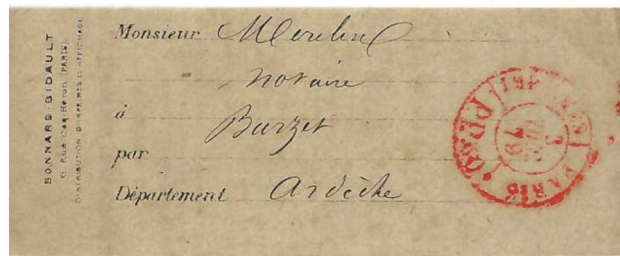
Cette société est la seule, à notre connaissance à avoir imprimé des bandes avec une représentation de leur facteur. Elle s'associa, par la suite, avec la maison **Bonnard-Bidault**.

*Envoi du 10 mars 1879  
de Paris pour Montfaucon,  
tad Imprimés Paris/PP 48,  
apposé à la Recette  
Principale.*



- **Bonnard Bidault<sup>2</sup>**

Cette maison est très ancienne. Des envois sous bande sont connus de 1879 à 1885. Il existe un type de bande spécifique et les envois comportent des tad en rouge, Imprimés Paris/P.P. N°/xx.



*Envoi du 7 décembre 1879 de Paris pour  
Burzet, tad Imprimés Paris/PP 60.*

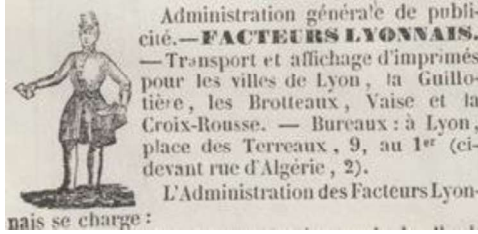
<sup>1</sup> Voir page 398.  
<sup>2</sup> Voir page 334.



## PREMIÈRE PARTIE

### 10.2 Les uniformes

La plupart des grandes maisons de distribution possède du personnel habillé d'un uniforme et appelé **facteurs**. Cela concerne principalement Paris et quelques villes de province, Lyon, Marseille, Orléans, Tours, Versailles. Certaines sociétés se limitent à fournir une casquette...

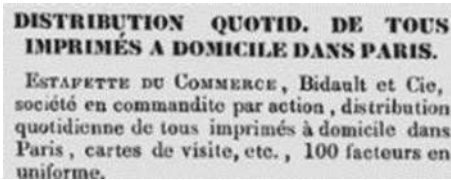


*Facteur lyonnais*



*E. Rénier à Paris*

Cela donne plus de sérieux au service et officialise la distribution des imprimés.



*100 facteurs en uniforme, à Paris.*



*Paris*



*Versailles*



*Paris*



*Paris*



*Tours*



*Orléans*

Paris

BARON & C<sup>ie</sup>

## Présentation :

Cette société procède à la *distribution d'imprimés*. La nature des plis connus confirme que la *distribution s'effectue à domicile*.

## Historique :

Elle est connue en 1835 et est rachetée par **Bidault** en août 1837.\*

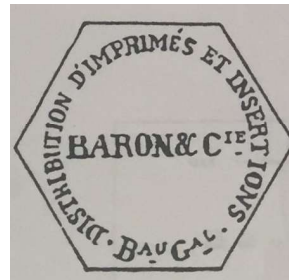
Bureaux :

En 1835 : La même adresse que **Bidault** au 11 rue de la Jussienne, reste à confirmer, aucun document ne l'indiquant.

## Marques :

1- 1835\*\* (N)  
B<sup>AU</sup> G<sup>AL</sup>

40 X 35



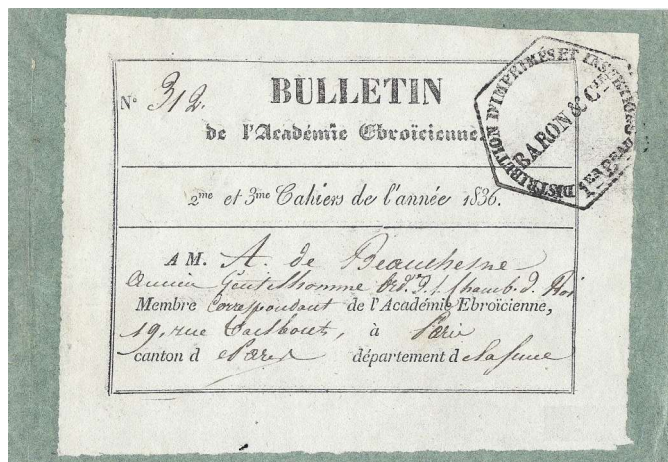
2- 15/10/1835 à 11/1836 (N)  
1<sup>ER</sup> B<sup>EAU</sup>

40 X 35



## Plis distribués :

*Distribution  
de la revue  
de l'Académie  
Ebroïcienne  
en 1836.*



\* Voir Bidault, page 312.

\*\* Référence E. H. De Beaufond. Catalogue des Marques postales et oblitérations des bureaux spéciaux.

## Bordeaux

## LOUIS TANET

## Marques :

1N - 1853\* à 1854 (N) 53 X 25

1B - 1853\* à 1864\*\* (B)

L. TANET & C<sup>IE</sup>

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS DANS BORDEAUX  
28, FOSSÉS DU CHAPEAU ROUGE 28



2B- 1854 à 05/03/1855\*\*\* 53 X 25

LOUIS TANET (B)

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS DANS BORDEAUX  
28, FOSSÉS DU CHAPEAU ROUGE 28



3N- 23/09/1856\*\*\* au 19/01/1859 (N) 53 X 25

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS **DANS** BORDEAUX  
30 GALERIE BORDELAISE 30



3B- 10/09/1860 (B) 53 X 25

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS **DANS** BORDEAUX  
30 GALERIE BORDELAISE 30



4 - 1857 à 1859 (N)

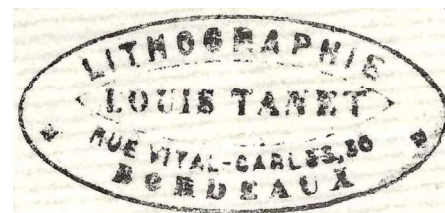
DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS **A** BORDEAUX\*  
(Erreur possible de transcription A  
à la place de DANS, aucun pli référencé)



5- Marques probables entre 1859 à 1873

6- 1873 (N) 52 X 24

LITHOGRAPHIE  
RUE VITAL-CARLES, 36



\* Monographie postale du département de la Gironde des origines à 1876, Pierre D. Rey et J-P Lairaud.

\*\* Utilisation d'une ancienne marque probable.

\*\*\* Référence R.H.P.

Bordeaux

LOUIS TANET

Les envois par la poste\* :

Envois sous pli ouvert



Envoi du 22 janvier 1854 de Bordeaux pour Saintes d'un seul imprimé, affranchi à 10c au type Présidence (1B)



Envoi du 25 septembre 1856 de Bordeaux pour Paris d'un seul imprimé, affranchi à 10c (3N)

\* Voir chapitre 5.3 sur les envois par la poste, page 53.

Toulouse

# L'ÉTOILE COMMERCIALE

P. NAVARRE

## Présentation :

Cette société a pour activité principale la publicité et l'affichage. Elle effectue également la *distribution d'imprimés*. Il n'est pas précisé si elle est effectuée à domicile.

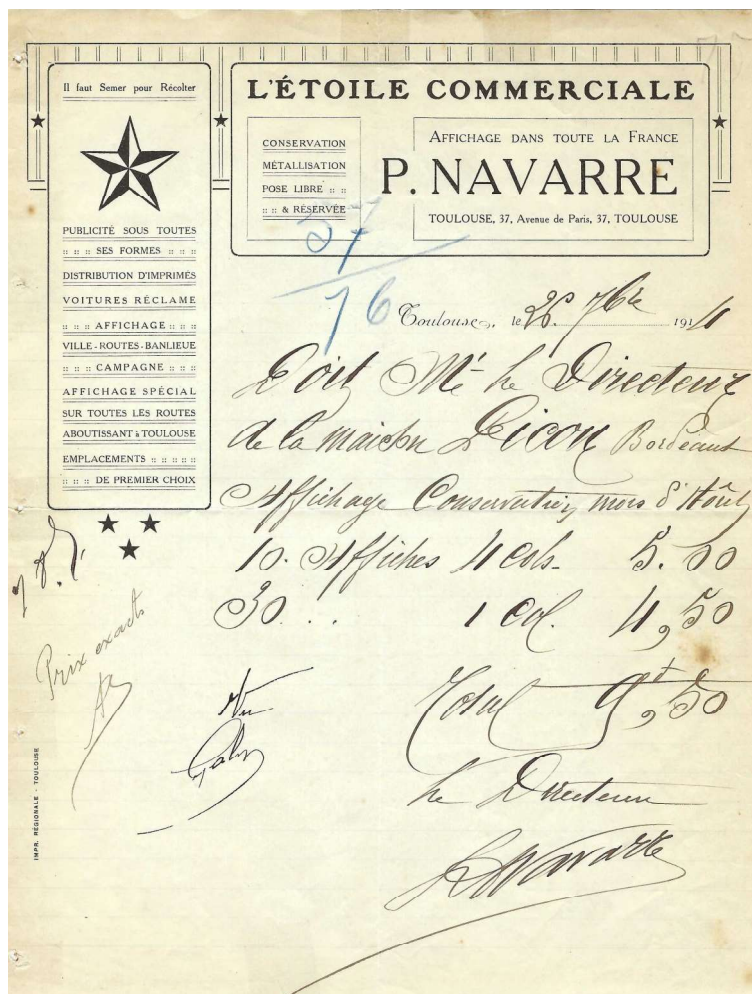
## Historique :

La date de création de la société n'est pas connue. Elle a exercé ses activités au moins jusqu'en 1914.

Bureaux :

En 1914 : 37 avenue de Paris.

À cette date, P. Navarre la dirige.



## Marques :

Pas de marques connues.



### Les distributeurs privés d'imprimés

La Poste n'ayant pas le monopole du traitement des imprimés non périodiques, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, des entreprises commerciales se sont organisées pour réaliser le transport de documents tels que les circulaires commerciales ou électorales, les faire-part, etc.

Ce type de distribution n'a jamais été approfondi jusqu'à ce jour.

Cet ouvrage retrace depuis l'origine de la création de cette corporation jusqu'à 1938, les différentes catégories de distributeurs, leurs modes de fonctionnement, leurs relations pas toujours simples avec l'administration postale et les différents types de plis rencontrés y compris dans le service postal ainsi que leurs marques spécifiques.

La deuxième partie reprend région par région près de 400 distributeurs référencés et les marques que l'on peut trouver sur leurs plis et ce dans plus de 110 villes.